

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 480
Janvier 2022

brysurmarne.fr -  -  - 

Meilleurs Vœux



**Collecte des
bio-déchets sur
votre marché**
Page 11

**Un patrimoine
bryard protégé
et mis à l'honneur**
Page 12



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

LA COLONNADE DU SQUARE DE LATTRE DE TASSIGNY CLASSÉE AU « PATRIMOINE D'INTÉRÊT RÉGIONAL »



« Soucieux de préserver et d'embellir notre cadre de vie et notre patrimoine, j'ai souhaité solliciter la labélisation de la colonnade. Je suis heureux de vous annoncer que nous l'avons obtenue ! Cela nous permettra de lancer sa rénovation grâce à des subventions. »

+ d'infos en page 12

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Belle et heureuse année 2022 ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Voici que l'aurore se lève sur une nouvelle année. Invariablement, et c'est heureux, l'aurore est porteuse de promesses et faiseuse d'espoirs.

Comme vous, j'ai l'espoir que 2022 rompe avec bientôt deux longues années de pandémie, de restrictions et d'anxiété.

Ensemble, nous espérons que les jours heureux succèdent enfin, et définitivement, au tout sanitaire qui ne peut plus rester un horizon indépassable.

Face à un virus qui semble être devenu endémique, qui sera donc présent durablement au même titre que la grippe, 2022 doit être l'année où nous parviendrons enfin à vivre loin de l'angoisse permanente que la Covid-19 a générée ces dernières années en bouleversant nos existences.

Vivre ! Voici la profonde espérance qui germe dans chacune de nos âmes en cet instant où l'aurore dévoile une nouvelle année. Oublier les masques, en finir avec les interdictions, renouer avec une sociabilité joyeuse et insouciant, voici sans doute notre vœu commun le plus ardent : vivre ! Alors, sur le plan local, avec l'équipe qui m'entoure, nous mettons toute notre énergie pour accompagner cette renaissance tant espérée.

Solidarité et proximité

Comme en 2021, naturellement, nous resterons encore cette année mobilisés aux côtés de ceux qui en ont besoin et prioritairement aux côtés des plus âgés, des plus fragiles et précaires d'entre nous.

Au-delà, sachez que les portes de la Mairie vous seront toujours ouvertes pour vous écouter, vous soutenir et vous accompagner. Et ce, quel que soit votre préoccupation et même si cela ne concerne pas directement les compétences du Maire. L'Hôtel de Ville est la maison commune, votre maison où vous trouverez toujours, j'y tiens, une oreille attentive et, si possible, aidante.

Moi-même, je resterai toujours disponible, avec les permanences « Allô Monsieur le Maire » où vous pouvez directement me

contacter par téléphone mais aussi, bien-sûr, en vous recevant personnellement en Mairie chaque fois que vous en aurez besoin. Je tiens par-dessus tout à maintenir au cœur de notre action municipale cette exigence sociale, humaine et solidaire.

Par ailleurs, 2022 nous permettra de donner naissance à deux grands projets qui ont été décalés sur l'autel de la crise sanitaire.

Grands projets

Après le Théâtre de Bry l'an dernier, qui est un franc succès, nous aurons cette année deux beaux événements à vivre tous ensemble.

D'abord, l'inauguration du nouveau gymnase Marie-Amélie Le Fur ! Enfin ! Enfin, cette superbe infrastructure sportive va prendre vie. Je sais combien cette inauguration s'est faite attendre. Vous n'imaginez pas les trésors d'énergie et de détermination qu'il a fallu pour sortir d'une situation de blocage que nous avons découverte à notre arrivée. L'issue est heureuse alors ne boudons pas notre plaisir, c'est une excellente nouvelle pour tous les sportifs de Bry.

En plus de ce nouveau gymnase, je suis très heureux de vous annoncer que nous lançons cette année l'étude technique pour réhabiliter et rénover le gymnase Clemenceau. Après l'avoir sauvé de la destruction, le temps viendra bientôt de lui rendre sa jeunesse.

Ensuite, nous organiserons cette année la première édition du grand festival nautique « Marne en Vogue » annulé l'an dernier, là encore, à cause de la crise. Avec des compétitions et des animations nautiques, nous aurons donc, aux beaux jours, l'occasion de nous réapproprier nos magnifiques berges et d'approprier notre belle rivière qu'est la Marne. Ce grand week-end nautique se vivra dans un esprit festif, convivial et familial.

Élections nationales & action locale

Par ailleurs, je n'ignore pas que 2022 sera une année d'une grande intensité



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

démocratique avec l'élection présidentielle suivie des élections législatives. D'ores et déjà, nous préparons avec les services municipaux la tenue de ces deux scrutins pour que le processus démocratique se déroule parfaitement à Bry-sur-Marne. Je veillerai en particulier à ce que la période de campagne qui s'ouvre soit, dans notre ville et à son image, emprunte de sérénité dans le respect des opinions de chacun et de la quiétude des habitants.

Bry-sur-Marne est une véritable bouffée d'oxygène dans un monde frénétique et excessif. Notre charmante commune est, pour nous tous, une parenthèse apaisée dans un quotidien bruyant et tumultueux. C'est d'ailleurs pourquoi, nous continuerons à travailler dur et à porter de nombreux dossiers qui visent à préserver la douceur de vie à Bry tout en projetant la Ville avec confiance dans son avenir.

2022 s'annonce dense et riche en projets. C'est avec enthousiasme et une énergie débordante que nous l'aborderons. Avec, encore et toujours chevillé au cœur, l'amour de Bry comme seule boussole. Permettez-moi, pour finir, de vous livrer ces quelques paroles de l'Académicien Jean d'Ormesson, « *La vie est une vallée de larmes mais elle est aussi une vallée de roses* ».

Alors, je formule le vœu que les roses croissent dans vos vies et celles de ceux que vous aimez.

Chères Bryardes, chers Bryards, du fond du cœur je vous souhaite une belle et heureuse année 2022 pleine de santé, de bonheurs et, surtout, de vie !

L'agenda du Maire

Mercredi 1^{er} décembre :

- Conseil d'administration de l'association des Maires d'Île-de-France

Samedi 4 décembre :

- Participation à la séance d'intégration du Conseil Municipal des Jeunes
- Participation au goûter des seniors
- Allumage des illuminations de Noël

Lundi 6 décembre :

- Rencontre avec un acquéreur potentiel des Studios de Bry dans le cadre du Pôle Image

Mardi 7 décembre :

- Distribution des livres de Noël à l'école Paul Barilliet
- Rendez-vous avec l'association ACPE 94
- Conseil de Territoire Paris Est Marne & Bois

Mercredi 8 décembre :

- Rencontre élus/État et les acteurs du logement social en préfecture du Val-de-Marne

Mardi 14 décembre :

- Remise des colis seniors à la Fondation Favier

Mercredi 15 décembre :

- Rendez-vous avec Florence Houdot, Vice-présidente du Territoire en charge des finances au sujet du Pôle Image
- Remise des colis seniors au foyer des Pères blancs
- Rencontre avec le Président du Conseil départemental

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE

Chaque premier mercredi
du mois entre 16 h et 17 h 15

**Permanences
sans rendez-vous
au 01 45 16 68 00**

Rappel selon l'ordre chronologique
des appels passés

Focus sur



Allumage des illuminations de Noël

Le samedi 4 décembre, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont déclenché les illuminations avec tous les petits bryards

présents. Un effort particulier a été fait pour renforcer les illuminations dans les hauts de Bry. Cette soirée a aussi été l'occasion de dévoiler la crèche de Noël qui a ébahi petits et grands.

Distribution des livres de Noël

Comme l'an passé, Monsieur le Maire, accompagné d'Olivier Zaninetti, adjoint en charge de l'Enfance, a distribué un classique de la littérature. Cette



année, les élèves de CM2 se sont vus offrir les Contes de Perrault, Grimm et d'Anderson. Tous les Bryards de 10 ans, même scolarisés dans d'autres écoles, peuvent recevoir l'ouvrage en se présentant à l'accueil de la Mairie avec un justificatif de domicile.

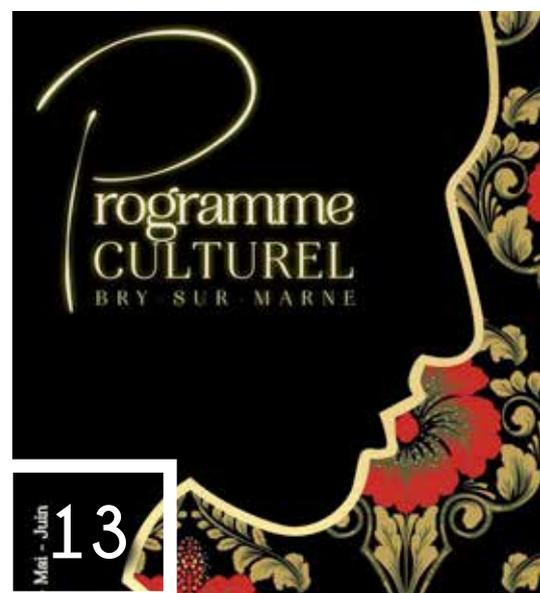


Conseil de territoire

Monsieur le Maire est Vice-président en charge du Pôle Image de l'Établissement Public Territorial (EPT).

À l'occasion du dernier conseil territorial, Monsieur

le Maire a proposé l'adoption d'un vœu de soutien au projet du Pôle Image. Ce dernier a été unanimement voté par les membres de l'instance, ainsi que par les 13 maires dudit territoire. Aussi, l'ensemble des élus de l'EPT rappellent leur plein soutien au projet d'aménagement d'un grand campus d'excellence dédié au Cinéma, à l'Image et aux Industries Culturelles et Créatives.



p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

p.11 - Actualités

Collecte des bio-déchets sur votre marché
Un patrimoine bryard protégé et mis à l'honneur
Votre nouveau programme des spectacles est disponible

p.14 - À la une

Revivez l'année 2021 en images !

p.16 - Événement

Bry dans ses habits de lumière, la magie de nos fêtes

p.18 - Conseil municipal

Séance du 16 décembre 2021

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

La Vie à Bry - janvier 2022 - n° 480 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Christelle CHARLOT

Rédactrice en chef : Marion GORDIEN

Rédaction : Marion GORDIEN, Julie LIANG, Tessia LY

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Prod, 123rf, Canva

Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Goûter des seniors
Samedi 4 décembre - Gymnase Félix Faure



Distribution des colis de Noël
Mardi 14 décembre - Fondation Favier



Noël littéraire
Mardi 7 décembre - École Paul Barillet



Récolte de 107 boîtes solidaires
Samedi 18 décembre - Hôtel de Ville



Lancement des illuminations de Noël
Samedi 4 décembre - Parvis de l'Hôtel de Ville



Boutique éphémère - Orimono Créations
Du 7 au 19 décembre



Installation de la crèche de Noël
Samedi 4 décembre



Remise du chèque Téléthon
Vendredi 3 décembre - Hôtel de Ville



Distribution des colis de Noël
Mercredi 15 décembre - ESAT des Pères Blancs



Week-end d'intégration du Conseil municipal des Jeunes
Samedi 4 décembre - Espace Co

LOISIRS SENIORS

Premières inscriptions ouvertes !

Mardi 11 janvier, venez-vous inscrire pour la première sortie de la saison 2022 à la Maison d'Elsa Triolet et au Château de Breteuil, prévue le jeudi 17 février. Une journée qui sera dédiée le matin, à une visite guidée par le personnel de la Maison Elsa Triolet-Aragon et l'après-midi à la visite guidée du Château de Breteuil. Chacune d'elles sera suivie d'un temps libre dans les beaux jardins des propriétés. Le déjeuner se fera quant à lui au restaurant du Perray-en-Yvelines, qui a obtenu le titre de « Maître restaurateur ».

+ d'infos : inscriptions le mardi 11 janvier de 9 h à 12 h, salle de l'Hôtel de Ville
Tarif : 44 € (52 places)

Retrouvez tout le programme 2022 dans le dépliant joint au magazine ou en mairie.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nouveaux ralentisseurs

À la suite de demandes répétées du Maire, le département installera courant janvier des ralentisseurs boulevard Méliès, à l'angle du boulevard Méliès et de la rue du Clos Sainte Catherine. Sur le boulevard Pasteur, un plateau surélevé sera installé à l'angle de la rue du 2 Décembre 1870 et de la rue Podenas, afin de ralentir les automobilistes. D'autres aménagements pour réduire la vitesse des automobilistes sont également à l'étude.

MÉDIATHÈQUE

Des jeux de société à tester sur place

Désormais, des jeux de société sont mis à disposition du public les mardis soirs de 17h à 19h, les mercredis et les samedis toute la journée (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). N'hésitez pas à venir jouer sur place à la médiathèque. Nos équipes restent à disposition pour vous faire découvrir les dernières pépites et sorties !

ÉLECTIONS

Inscrivez-vous dès à présent sur les listes électorales !

Cette année, la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune de résidence afin de pouvoir voter aux prochaines élections, est fixée au **vendredi 4 mars pour les élections présidentielles et au vendredi 6 mai pour les législatives**. Vous pouvez soit effectuer votre démarche en ligne sur service-public.fr (CNI ou passeport valide ou périmés de moins de 5 ans et un justificatif de domicile), ou vous rendre en mairie avec la copie des justificatifs d'identité et de domicile, ainsi qu'un formulaire à remplir sur place. Dernière option, vous pouvez envoyer directement ces trois documents par courrier à la mairie ou directement dans la boîte aux lettres de la mairie.



ILS S'INSTALLENT À BRY

AP Consulting

AP Consulting a pour but d'apporter des solutions à des entreprises, associations ou clubs de sports dans leurs recherches de partenaires ou de sponsors. L'objectif est aussi de les conseiller et de les accompagner dans leur développement commercial, marketing et événementiel.

✉ apsportconsulting@gmail.com

☎ 06 83 22 28 77

SÉCURITÉ

Le dispositif de vidéo-protection se développe

La Ville implantera d'ici à la fin du 1^{er} trimestre 2022, 15 nouvelles caméras de vidéo-protection sur tout le territoire, permettant notamment de couvrir toutes les entrées de la commune. Aujourd'hui, 49 caméras sont réparties sur les 335 hectares que compte Bry. Les caméras de vidéo-protection seront installées avec un outil, qui offrira une aide complémentaire aux équipes de la Police municipale : un logiciel intelligent, qui alertera

en temps réel les équipes en cas d'un événement malaise, d'une agression ou d'un dépôt sauvage sur la voie publique. Un dispositif qui pourra également servir à la Police nationale dans le cadre de ses missions. L'objectif est d'assurer la sécurité des personnes et des biens, mais aussi de lutter contre les blocages de la circulation, en permettant aux agents de la police municipale d'intervenir plus rapidement, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

SPORTS

Les vacances sportives d'hiver... C'est pour bientôt !

Il est déjà temps de penser à inscrire vos enfants aux vacances sportives d'hiver ! Du lundi 21 février au vendredi 4 mars 2022, de nombreuses activités sportives attendent nos jeunes bryards (4-11 ans) : basket, omnisport, gymnastique...

Les maternels seront accueillis de 9h45 à 11h45 à la salle René Decroix. Les enfants

du CP au CM2 seront quant à eux établis au gymnase Clemenceau, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Bulletins d'inscriptions disponibles sur brysurmarne.fr ou via le portail famille, jusqu'au 29 janvier (tarifs majorés passé ce délai).



COLLECTE DES SAPINS

Ramassage les 12 et 19 janvier

Retenez bien ces deux dates ! Cette année, le Territoire viendra collecter vos sapins de Noël les mercredis 12 et 19 janvier, afin qu'ils soient recyclés et revalorisés en broyat/compostage. Pour ce, déposez votre sapin naturel (non floqué) sans sac, sur le trottoir devant chez vous. Les sapins floqués, quant à eux, seront collectés dans le cadre des ordures ménagères, leurs compositions ne permettant pas d'être revalorisés.



VIE LOCALE

Recensement de la population

Chaque année, la commune poursuit sa campagne de recensement de la population, afin de transmettre ses données à l'INSEE. Du jeudi 20 janvier au samedi 26 février, quatre agents recenseurs (voir photos) : Nathalie Martin, Leslie Breton, Tiphaine Septin et Franck Leiffer, passeront auprès de 8% des foyers de Bry-sur-Marne pour effectuer la récolte des informations nécessaires à l'organisme. Ils seront également munis d'une carte attestant de leur mission.
+ d'infos en mairie au 01 45 16 68 00



SOCIAL

Une aide au chauffage pour les seniors

Comme chaque année, une aide financière peut être attribuée pour le paiement des factures de chauffage aux personnes de plus de 65 ans.

Pour en bénéficier, les ressources financières ne doivent pas dépasser de plus de 10% le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées :

- 11 969,88 € par an (soit 997,49 € par mois) pour une personne seule
- 18 583,80 € par an (soit 1 548,66 € par mois) pour un couple



Cette aide est accordée sur présentation de l'avis d'imposition 2021 (basée sur les revenus de 2020) et les factures de chauffage de l'année écoulée. La prise en charge par le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) correspond à 50% de la facture du chauffage annuelle et ne peut dépasser un montant plafond fixé à 400 €.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec le CCAS au 01 45 16 68 00 avant le 28 février 2022.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Une nouvelle année pleine de pep's !

Pour bien débuter 2022, rendez-vous dans votre boutique éphémère à la rencontre de nos quatre exposants du mois.

Du mardi 4 au dimanche 16 janvier

• Céline Mercier

À la fois artiste peintre et artisan d'art en peinture décorative, Céline Mercier a toujours été passionnée d'art. Son style est singulier et éclectique, sa peinture spontanée. Sa palette est large, puisque figuratif et abstrait s'entrecroisent. Elle présentera également des abat-jours peints sur pieds de lampe.

 [Celinemercierart](https://www.facebook.com/Celinemercierart)



• Prendre son pied

Nom tout trouvé pour l'exposant qui présentera des chaussettes et mi-bas de la marque française « Berthe aux grands pieds ». Coussins et housses de coussins viendront aussi compléter la collection.

bertheauxgrandspieds.com



Du mardi 18 au dimanche 30 janvier

• Peuple des Andes



Vous trouverez des produits, accessoires et pelotes de laine en alpaga d'Amérique latine, réalisés dans de petits ateliers familiaux ou dans des coopératives de femmes artisanes au Chili et au Pérou. Les produits sont tous élaborés avec le plus grand soin et avec des fibres de qualité.

www.peuplesdesandes.com

 [peuplesdesandes](https://www.facebook.com/peuplesdesandes)

• French Stories



Amateurs d'objets authentiques, trouvez en un clic, le cadeau français, moderne, un brin atypique pour toute la famille et toutes les occasions. Vous trouverez des éléments décoratifs composés de branches végétales. Accessoires de mode en soie 100% français (bracelets, ceintures, foulards, headband...).

www.lepetitjenesaisquoi.fr

 [lepetitjenesaisquoi](https://www.facebook.com/lepetitjenesaisquoi)

 [lepetitjenesaisquoi_frenchgift](https://www.instagram.com/lepetitjenesaisquoi_frenchgift)

SANTÉ

Lutter contre la bronchiolite : un centre d'appel pour vous orienter

Le réseau bronchiolite Île-de-France a ouvert son centre d'appel jusqu'au dimanche 23 janvier, qui vous communiquera les coordonnées de médecins libéraux, disponibles 7j/7, de 9h à 23h et de kinésithérapeutes libéraux, disponibles dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés, de 9h à 18h.

Le standard Médecin : 0 820 800 880 (prix d'un appel local) ouvert 7j/7, de 9h à 23h

Le standard Kinésithérapeute :

0 820 820 603 (prix d'un appel local) ouvert dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h

INFOS À RETENIR !

Report des vœux à la population

Suites aux recommandations préfectorales les Vœux de Monsieur le Maire à la population, initialement prévus fin janvier, sont annulés. Ils seront reportés aux beaux jours.

Cependant, le **mardi 4 janvier**, Monsieur le Maire présentera tout de même ses vœux aux Bryards à travers une vidéo postée sur les réseaux sociaux de la Ville.

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Bénéficiaire d'une offre d'abonnement de 6 mois gratuits à madelen

L'INA, en partenariat avec la ville, offre un abonnement de 6 mois gratuits aux 200 premiers inscrits à *madelen*, sa plateforme de streaming illimité !

Retrouvez plus de 13000 séries et fictions, documentaires, spectacles et concerts, mais aussi des émissions cultes ou des films de cinéma sur *madelen.ina.fr*

Venez-vous inscrire ou téléphonez directement à l'accueil de la mairie au **01 45 16 68 00** pour récupérer votre code d'abonné.

Du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h
22 Grande rue Charles de Gaulle
Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collecte des bio-déchets sur votre marché !

La Ville, en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, lance sa première collecte des déchets organiques sur le marché de Bry-sur-Marne les mercredis et les dimanches.

Réduire sa production de déchets au quotidien et valoriser les bio-déchets, tels sont les objectifs de ce projet, qui s'inscrit dans une volonté de transition écologique de la Ville, mais aussi au regard de la loi, qui prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri de leurs bio-déchets d'ici 2025. En effet, nos restes alimentaires (épluchures de légumes et autres débris de jardin) représentent près du tiers de nos poubelles ménagères, soit en moyenne 132 kg par an et par personne, dont une part notable termine son acheminement dans l'incinérateur. Or, les bio-déchets sont issus essentiellement de matières organiques (alimentaires et naturels biodégradables). Ils constituent d'importantes ressources en matière et en énergie et ne sont, à ce jour, pas valorisés par le biais de l'incinération classique.

Réduire notre production de déchets, ensemble, à Bry

Ce tri collectif de proximité permettra donc à tous les administrés de bénéficier d'une opportunité de valoriser leurs bio-déchets (issus de ressources naturelles végétales ou animales) à leurs domiciles, par le biais d'un bio-seau mis à disposition gratuitement par la commune, et ce, qu'ils soient en appartement ou en pavillon. Ils pourront ainsi chaque mercredi et dimanche aux horaires du marché, vider en toute autonomie leurs déchets organiques valorisables dans les bacs dédiés à cet effet, qui seront gérés par le Territoire. « Ce dispositif permet aux usagers d'aller plus loin dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et de comprendre comment ces déchets organiques peuvent être valorisés. Nous contribuons ainsi à l'émergence d'une énergie renouvelable et durable,



l'essence même de la transition énergétique » nous partage Pierre Leclerc, adjoint au Maire à la transition écologique, qui suit le projet de près.

Une mise en pratique, pas à pas

Adopter de nouveaux gestes de tri n'est pas toujours simple, c'est pourquoi la Ville a organisé avec l'équipe de ParisEstMarne&Bois un accompagnement et un point d'informations sur le marché de Bry aux quatre dates suivantes :

les dimanches 16 et 23 janvier ainsi que les mercredis 19 et 26 janvier. Les bio-déchets n'auront plus de secrets pour vous ! Chaque administré pourra bénéficier d'un bio-seau pour collecter ses déchets organiques, distribué à compter du 17 janvier gratuitement à l'accueil de la mairie de Bry.

+ d'infos au 01 45 16 68 00 ou mairie@bry94.fr - Site du Territoire : www.parisestmarnebois.fr/fr/dechets-et-environnement ■

ADMINISTRATION

La rentrée scolaire 2022 se prépare déjà !

Votre enfant est né en 2019 et entre en maternelle ? Vous êtes nouveaux Bryards ?

Entamez dès à présent vos démarches d'inscription pour la rentrée 2022. Une réinscription est également obligatoire pour les enfants admis en CP et déjà scolarisés en grande section de maternelle à Bry (attendre la circulaire qui sera remise aux élèves dans les écoles maternelles).

Les pièces à fournir sont :

- livret de famille,
- carnet de santé de l'enfant (pages vaccins),



- attestation d'assurance habitation,
- contrat d'achat ou de location pour les nouveaux Bryards,
- quittance d'eau, électricité, gaz, de moins de 3 mois (si vous ne pouvez fournir de quittance de moins de 3 mois, demandez une

attestation de domiciliation auprès de vos prestataires de service),

- en cas de séparation (jugement de divorce ou courrier du deuxième parent avec la copie de la carte d'identité),
- certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune),
- pour toutes les situations particulières (hébergement, garde alternée...), contactez la mairie.

Inscriptions ouvertes, sur rendez-vous, du lundi 3 janvier au vendredi 11 février à l'accueil de la Mairie, 01 45 16 68 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h.

HISTOIRE

Un patrimoine bryard protégé et mis à l'honneur !

Bry compte désormais deux sites labellisés « Patrimoine d'intérêt régional » par la région Île-de-France : la propriété Daguerre (2018) et dernièrement, la colonnade du square de Lattre de Tassigny (2021).

Monsieur le Maire a souhaité faire labelliser la colonnade pour permettre sa rénovation. Le label « Patrimoine d'intérêt régional » a pour objectif de valoriser le patrimoine des communes d'Île-de-France, en mettant en lumière l'histoire et la qualité architecturale de la bâtisse, révélant ainsi au public un patrimoine méconnu et proche de chez eux. Il participe ainsi au développement de l'attractivité touristique de la ville et de la région, par l'organisation de parcours thématiques autour de l'histoire régionale bientôt mis en place par la région. Ce label contribue également à la sauvegarde de ces sites, ouvrant l'accès à des subventions régionales (travaux de restauration). Depuis le lancement du dispositif en juillet 2018, on compte 162 sites franciliens labellisés, symbole de la diversité des patrimoines, répertoriés autour de grandes thématiques, telles que le patrimoine rural, industriel, cité-jardin, maison d'artiste, architecture du XX^e siècle...

Une colonnade qui a du caractère

Nul doute que ses 35 colonnes s'élevant à 6 mètres de hauteur attirent l'œil des passants, tout comme son kiosque élégant fait de pierre et surmonté d'une coupole semi-sphérique. D'inspiration néoclassique, la colonnade invite



à la poésie et au calme. Témoin du siècle dernier, elle illustre de manière ostentatoire la réussite sociale et la prospérité de son commanditaire d'origine allemande, Christian Lorenz (1847-1919). En effet, avant d'être le square public connu aujourd'hui de la majorité des Bryards, le parc faisait partie de la vaste propriété boisée de quatre hectares, que le négociant aménagea soigneusement, le décorant de sculptures, statues et d'une orangerie. Si la date exacte de la construction n'est pas précisément connue, on estime que l'œuvre a été édifiée après 1902 par les architectes parisiens Juste et René Vieux.

Vestige d'un destin bouleversé

Son caractère monumental, constitué de deux vastes galeries couvertes d'une longueur totale de 74 mètres, réside aussi dans l'histoire tragique de son propriétaire, Christian Lorenz. Installé à Paris en 1869, il bâtit sa fortune rapidement dans l'univers des perles fines. Il accède à la nationalité française en 1912.

Il partage alors son temps entre sa propriété de Bry, son bureau parisien et sa villa sur la Côte d'Azur. Sa propriété bryarde est alors le symbole de sa réussite sociale. C'est au début de la Première Guerre mondiale sous une forte germanophobie, que Christian Lorenz est accusé à tort d'espionnage pour le compte de l'Allemagne, en raison de ses origines. En 1918, sur décision judiciaire, il est dénaturalisé et ses biens sont placés sous séquestre par l'État français. Il meurt en exil en Suisse en 1919... La commune de Bry achète ainsi en 1925 la propriété et convertit deux ans plus tard une grande partie du parc en square municipal aménagé autour de la colonnade, vestige le plus élégant et ancien du parc de Christian Lorenz. Aujourd'hui, la colonnade continue d'inspirer, autant les amateurs d'architecture, que les amoureux de la nature en recherche d'un lieu empreint de sérénité.

+ infos sur patrimoines.iledefrance.fr et brysurmarne.fr ■



THÉÂTRE

Votre nouveau programme des spectacles est disponible !

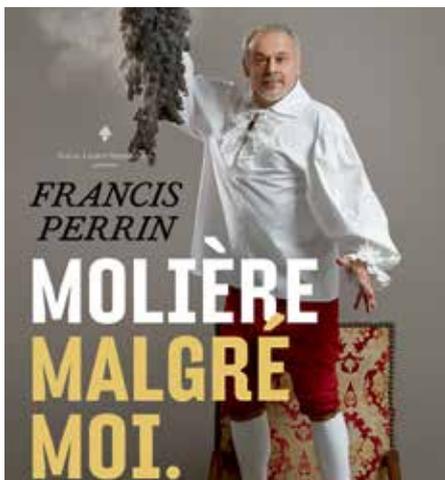
Comédies, spectacle musical, one man show, concerts...
La Ville vous dévoile son programme jusqu'à la fin du mois de juin, avec des pépites sélectionnées spécialement pour vous transmettre tout un panel d'émotions et de surprises !
Disponible en ligne, en mairie et au Théâtre de Bry.

MOLIÈRE, MALGRÉ MOI 400^e anniversaire de la naissance de Molière

« Patron d'entreprise avant l'heure, Premier Farceur de France, auteur dramatique de génie, en triomphant de toutes les trahisons, en amour comme en amitié, attaqué de toutes parts, blessé, malade, agonisant, Molière nous prouve qu'il est toujours bien vivant et qu'il a su depuis plus de trois siècles nous transmettre sa passion du Théâtre, celle que nous allons partager aujourd'hui. » Francis Perrin

« Francis Perrin virevolte, bondit, s'enflamme, ravi de clamer son admiration pour celui que tous les comédiens surnomment affectueusement le patron : Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière. » Le Figaro

Samedi 8 janvier, 20h30
Théâtre de Bry
Tout public - Tarif : Catégorie A
Durée : 1h30

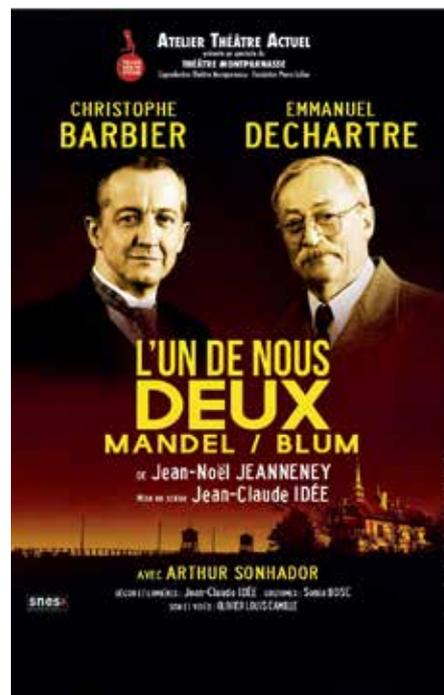


L'UN D'ENTRE NOUS

Juin 1944, une prison en Allemagne. Derrière les barreaux, deux hommes côte à côte, et face à face : Léon Blum, fidèle de Jaurès et chef du Front Populaire et Georges Mandel, collaborateur de Clemenceau. La mort immédiate s'annonce, pour l'un d'entre eux... L'intensité de leur dialogue se nourrit de cette angoisse, de leurs mémoires contrastées, de leurs tempéraments opposés, de leurs pudeurs bousculées, de leurs connivences révélées. Ils nous parlent de la République, au cœur de ses contradictions et au plus haut de sa dignité. Lequel survivra ?

« Confrontation d'une grande intensité. Dialogue de haute tenue. » L'Histoire

Samedi 22 janvier, 20h30
Théâtre de Bry
Tout public - Tarif : Catégorie A
Durée : 1h25



Infos, tarifs et réservations au
01 45 16 68 00 / theatre@bry94.fr
Spectacles sous réserve de
l'évolution liée à la pandémie. ■

THÉÂTRE

Hommage à Georges Feydeau

Après Molière, Maupassant et Guitry, le Petit Théâtre de Bry s'attaque à Feydeau. Un challenge, car cet orfèvre du rythme et de la précision n'est pas si facile à appréhender. Deux pièces seront mises à l'honneur, pour permettre à tous les membres de la troupe de se produire : « Un bain de ménage » et « Chat en poche », mis en scène par Alain Veniger. Tous les ingrédients du vaudeville se trouvent réunis dans ces deux pièces de Feydeau pour notre plus grand plaisir.

Samedi 29 janvier à 20h30 et dimanche 30 janvier à 15h30
Théâtre de Bry
Réservations à lptb94@gmail.com
Tarifs (plein) 12 euros / 7 euros (réduit)

CONCERTS À BRY

Balades au piano

Venez partager un moment musical avec les pianistes de l'association bryarde Capriccio 94, qui se fera un plaisir d'interpréter des morceaux du répertoire classique et contemporain.
Dimanche 16 janvier à 15h
Théâtre de Bry. Entrée gratuite avec participation libre.



Vibrez aux sons du Gospel

Voyagez à travers l'histoire du Gospel avec la chorale gospel « Melek & Gospel Fire ». Au programme, des gospels afro-américains traditionnels et des interprétations originales de gospels africains. Un répertoire plein de chaleur et de spiritualité!

Vendredi 21 janvier à 20h30,
église St Gervais- St Protais
Entrée sur participation libre
+ d'infos: info@gospelfire-idc.com

RÉTROSPECTIVE

Revivez l'année 2021 en images !

2021 a été propice à la mise en place d'événements et projets structurants pour la ville, et ce, malgré un contexte sanitaire toujours difficile. Retour sur les actions et projets marquants de l'année écoulée.

Marché aux fleurs

Le dimanche 26 mai, s'est tenue la 1^{ère} édition du marché aux fleurs sur les Bords de Marne. Des artisans et producteurs des terroirs français ont mis en avant leurs créations et savoirs-faire. En famille ou entre amis, de nombreux Bryards ont pu en profiter pour flâner et acheter des fleurs de saison aux rythmes d'animations et musiques en tous genres.



Exposition sur la bataille de Champigny

Épisode majeur du siège de Paris par les Allemands, la bataille de Champigny s'est déroulée les 30 novembre et 2 décembre 1870 dans le secteur des boucles de la Marne, à Bry, Champigny et Villiers-sur-Marne. Elle opposa près de 150 000 soldats français et allemands. À l'occasion du 150^e anniversaire de la bataille, la Ville a tenu à faire découvrir cet événement peu connu du grand public et à raviver sa mémoire à travers une exposition et de nombreuses animations.



Colonne Morris

Une colonne Morris a été installée à Bry durant le mois d'août. Elle s'inscrit dans la politique d'embellissement du cadre de vie et de redéploiement d'un mobilier urbain de style, classique et intemporel. Située aux abords du théâtre, la colonne Morris trône tel un symbole. Le symbole de cette offre culturelle qui s'enrichit toujours un peu plus.



Ouverture du Théâtre de Bry-sur-Marne

Le Théâtre de Bry-sur-Marne a ouvert ses portes en septembre, en lieu et place de l'ancienne salle Daguerra. Le théâtre offre un espace conçu et pensé pour assister à des représentations dans les meilleures conditions. 208 places assises, dont six places PMR, permettent d'installer confortablement les spectateurs pour une pièce, un concert ou encore une projection. Une programmation de qualité, riche et variée est proposée : pièces comiques, musicales ou plus intellectuelles, permettant à chacun d'aller au gré de ses envies.

Tournage de Joséphine, ange gardien

La municipalité, qui porte un grand projet autour du Pôle Image, a été ravie d'accueillir durant le mois de mai l'équipe de DEMD Productions, pour le tournage d'un épisode de la série « Joséphine, ange gardien », en présence de la célèbre Mimie Mathy et du présentateur-acteur Jean-Luc Reichmann au casting de cette épisode.



Forum du handicap

Au cours du mois de novembre s'est tenue une nouvelle édition du Forum du handicap. L'occasion de sensibiliser, d'accompagner et d'informer sur toutes les formes de handicap. Une journée faite de rencontres avec des spécialistes (conférences, guides canins pour les aveugles, dépistages visuels et auditifs gratuits...), d'un show de danse, d'ateliers initiatiques (origami, initiation à la langue des signes...), qui ont permis d'échanger sur la thématique du handicap, de mettre en lumière ses diversités, et contribuer ainsi à faire évoluer le regard sur les personnes porteuses de handicap et leurs problématiques quotidiennes.



Voisins vigilants

Afin de maintenir et développer un cadre de vie agréable et serein, la Ville de Bry-sur-Marne a intégré le réseau « Voisins vigilants et solidaires ». Il s'agit d'une plateforme communautaire qui permet aux habitants d'un même quartier de communiquer entre eux afin de lutter ensemble contre l'insécurité et les incivilités, en lien direct avec la police municipale connectée 24h/24. Cette plateforme vise également à renforcer les rapports de voisinage, le partage, l'entraide, et la solidarité.



Hommage

Le 30 avril, Monsieur le Maire et son 1^{er} adjoint ont rendu hommage à la fonctionnaire de police tuée dans une attaque terroriste à Rambouillet le vendredi 23 avril 2021, aux côtés d'agents de la police municipale de Bry-sur-Marne.



Baptême de la Maison des Arts Étienne Audray

Le pavillon Bache a été rebaptisé Maison des arts Étienne Audray au mois de juin dernier. Une belle façon de rendre hommage à cet ancien maire de Bry et sculpteur émérite.



Noël littéraire

En décembre, les élèves de CM2 des écoles bryardes ont reçu un livre dans le cadre du Noël littéraire. Pour cette deuxième édition, ils se sont vu offrir les incontournables des « Contes de Perrault, Grimm et Andersen ». Les élèves de l'école Paul Barilliet ont eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire, Charles Aslangul, et Monsieur Zaninetti, adjoint au Maire à l'Enfance pour la distribution de leur ouvrage. Un beau moment d'échange avec les écoliers et une belle occasion de mettre en avant les bienfaits de la lecture, mais également de remettre en lumière ces classiques de la littérature.

NOËL

Bry dans ses habits de lumière, la magie de nos fêtes

Vous avez été nombreux à assister au lancement des illuminations de Noël, déambuler dans le marché de Noël ou participer aux nombreuses animations qui étaient proposées dans le cadre de « Noël à Bry ». Retour en images sur les temps forts de ces célébrations, qui ont clôturé avec émotion l'année 2021. ■



L'odeur des délicieuses réalisations culinaires a plané autour de la mairie tout au long du week-end, avant de dévorer les chaussons et petits pains de Noël cuisinés par petits et grands !



Entre deux animations, petite parenthèse poétique avec les indémodables balades en calèche, conduites par les lutins du Père Noël !



Les parades lumineuses faites de formes et d'animaux enchantés, nous ont offert un spectacle féérique comme suspendu dans le temps.



Découvertes, câlins et surprises ont ponctué les rencontres entre les animaux de la ferme Rozamis (poules, coqs, moutons, chèvres...) et les jeunes bryards.



Juliette et ses moutons en auront séduit plus d'un ! Entre démonstrations de dressage, partage de son savoir-faire et pauses câlins, les petits moutons d'Ouessant ont eu la cote !



Les bulles de savons géantes ont remplacé le temps d'une soirée les étoiles dans le ciel de Bry, pour le plus grand plaisir des enfants !



Les acteurs de la compagnie Acta Fabula vous ont fait voyager dans le temps, entre récits et danses d'antan.

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DU 16 DÉCEMBRE 2021



Approbation de la charte qualité construction et aménagements durables, ainsi que du cahier de recommandations architecturales

La rédaction de la charte « qualité, construction et aménagements durables » en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne, a été élaborée de manière participative, avec les Bryards et les professionnels (architectes, bailleurs, promoteurs). Cette charte a pour objectif de définir une vision claire des attentes et des enjeux de la Ville, en accompagnant les aménageurs du territoire (bailleurs sociaux, opérateurs immobiliers, particuliers) à une production de projets respectueux des équilibres actuels de Bry-sur-Marne. Elle est signée pour une durée de 5 ans. Le cahier de recommandations architecturales, toujours en partenariat avec le CAUE,

a pour but quant à lui de préserver le patrimoine architectural qui forme l'identité bryarde, dans une perspective de développement de la ville. En effet, une des caractéristiques urbaines de Bry réside dans la présence de nombreux bâtis anciens et d'un tissu résidentiel étendu. Véritable outil pédagogique, il se veut à la disposition de toute personne souhaitant faire des travaux de restauration ou de construction neuve, afin de conserver et valoriser notre patrimoine.

→ Plus d'informations dans le prochain numéro de la VAB de février.

Adoption du Budget Primitif de l'année 2022

Suite au débat sur les différentes orientations budgétaires proposées pour 2022 lors du dernier Conseil municipal du 15 novembre 2021, le budget principal, après ajustements,

a été adopté. Ce budget primitif 2022 tel qu'il est présenté, ne tient pas compte des résultats de l'exercice de l'année écoulée, encore inconnus à ce jour. Dans la section de fonctionnement, on note un total des dépenses qui s'élèvent à 30 501 258,80 euros, équivalent au total des recettes réelles de fonctionnement.

Concernant le domaine de l'investissement, le total des dépenses de l'exercice s'élève à 7 839 160 euros, avec notamment les projets financés tels que la création des cours Oasis, les travaux du parvis du gymnase du Parc des Sports et les études de modernisation du gymnase Clemenceau, avec un total des recettes de même niveau, comprenant 1 742 607 euros de subventions d'investissement reçues. La part du remboursement du capital de la dette dans les dépenses d'investissement représente 17,87% en 2022.

Les grandes priorités en 2022 sont répar-



décortiqué dans le dossier spécial qui lui est consacré dans le prochain numéro de la VAB (février).

Répartition des subventions communales de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2022 et approbation des projets de conventions pour les associations percevant en 2022 une subvention annuelle supérieure à 23 000 euros

La Ville a engagé une réflexion sur la constitution d'une grille de critères pour la répartition des subventions aux associations, qui devra être précédée d'une phase de concertation avec ces dernières. Pour 2022, ce sont au total 28 associations qui bénéficient d'une subvention, réparties en grandes thématiques : culture, anciens combattants, enfance et petite-enfance, développement durable, tourisme, action sociale et sportive, avec une enveloppe totale de 668 050 euros. À noter que de nombreuses subventions d'associations à caractère social seront votées par le CCAS (montants à titre informatif, à confirmer après adoption par le Conseil d'administration du CCAS).

Deux associations « Les Bry Hochets » et « l'Office du Tourisme » bénéficient d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 euros. Conformément à la loi, des conventions ont donc été élaborées et signées entre la commune et les dites associations afin de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention.

Approbation de la convention de partenariat 2021-2022 entre la ville et l'association « le Coli-Bry, épicerie solidaire »

Dans le cadre de son projet culturel, la Ville, par ce partenariat avec l'association *Le Colibri*, propose d'accueillir 8 enfants (à partir de 7 ans) à titre gratuit pour le suivi de cours individuels ou collectifs au Conservatoire de musique Hector Berlioz sur l'année 2021-2022. Des cours hebdomadaires

(30 minutes) d'accordéon, d'alto, de percussions du monde ou de chorale sont proposés.

Signature du marché de fournitures courantes et de service pour des séjours en classes de découverte

La commune de Bry-sur-Marne a relancé son marché pour l'organisation de ses séjours en classes de découverte pour les élèves des écoles publiques. Le présent marché fait l'objet de 4 lots : les séjours à la montagne, à la mer, les thématiques et les sorties éducatives. Ce marché est conclu pour une année, renouvelable par reconduction tacite, sans toutefois pouvoir excéder une durée de quatre ans. Après l'avis d'appel public à la concurrence et l'étude des dossiers, la société CAP Monde a été retenue pour l'organisation de ces quatre types de séjours.

Approbation de la convention de partenariat entre la ville et l'association Soliha Est Parisien pour l'amélioration de l'habitat en diffus

Depuis 1981, la Ville travaille en partenariat avec Soliha Est Parisien (anciennement PACT), sur les questions d'aide à l'amélioration de l'habitat. Elle souhaite poursuivre ce partenariat avec cette convention actualisée d'un an renouvelable à deux reprises, afin d'appuyer les administrés dans leurs démarches d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie. En 2020, ce sont 10 ménages qui ont été accompagnés par les équipes de Soliha Est Parisien dans leurs demandes de subventions de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et au vieillissement...). L'objectif étant aussi, par cette nouvelle convention, de communiquer auprès des Bryards et leur offrir un service d'information et d'accompagnement accru.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr*

ties entre le choix de ne pas augmenter les impôts, la volonté de poursuivre les efforts dans la réalisation des objectifs de logements sociaux fixés par la loi, et dans la finalisation des projets et travaux engagés, réfléchis et construits dans une optique durable et environnementale (végétalisation de la ville, aménagement, travaux de modernisation et d'accessibilité de différents bâtiments...).

→ Retrouvez en détail le budget 2022

Et aussi...

- Changement de périmètre scolaire pour la commune de Bry-sur-Marne pour la rentrée scolaire 2022-2023. Voir la carte détaillée sur brysurmarne.fr
- Adoption de la décision modificative n°2 de 2021, qui concerne la restitution des crédits qui ne seront pas dépensés cette fin d'année par les services en fonctionnement et en investissement.

Prochain Conseil municipal

Lundi 31 janvier à 20h

Délibérations du 31/01 prévues dans la VAB de mars

Les dates et lieux des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiés de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : bry94.fr

La parole aux élus

Le temps des vœux



Chers Bryards, au nom du groupe Vivons Bry, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2022. Puissent la paix, la tolérance et la normalité sanitaire accompagner nos vies et nous apporter bonheur, santé et épanouissement.

J'ai une pensée sincère et respectueuse pour l'équipe de la majorité municipale et tous les agents qui les entourent. Administrer une commune n'est pas chose aisée. Cela implique un grand sens du dévouement et bien souvent peu de reconnaissance. Je leur souhaite réussite pour l'intérêt de tous. Notre groupe sera présent pour les accompagner, vous représenter, et veiller !

Notre commune n'est pas mal gérée, admettons-le. J'ai pourtant le sentiment profond qu'elle pourrait l'être différemment et beaucoup mieux encore.

Aussi je formule le vœu d'une ville tournée vers l'avenir. Les nombreuses références aux siècles derniers ne sont plus acceptables. Les finances en souffrent.

Je formule le vœu d'une ville plus équitable. Les moyens financiers doivent être répartis entre tous les quartiers. La mairie et ses alentours ne peuvent concentrer les richesses. Il convient d'investir sur tout le territoire.

Je formule le vœu d'une ville plus juste. Toutes les générations, toutes les classes sociales, quelles que soient les origines et croyances doivent profiter des projets. Encore faut-il qu'il y en ait. Je formule le vœu d'une ville plus durable. La transition écologique ne doit pas être que le nom d'une commission, nous demandons des réalisations aux orientations politiques fortes. Notre ville prend du retard.

Je formule le vœu d'une ville où l'action prévaut à la communication. Alors qu'on annonce un plan jeunesse qui se résume à une ouverture d'espace de 18 h à 22 h le vendredi, les élus de la majorité oublient de renouveler le contrat des classes vertes ce qui pourrait avoir comme conséquence terrible d'empêcher nos enfants de partir en séjour pour la troisième année consécutive.

Enfin, je formule le vœu d'une nouvelle orientation dans l'étude du stationnement en centre-ville, tant celle que j'ai pu consulter s'avérera être un gouffre économique, écologique et idéologique si elle devait être réalisée.

Alors oui nous pouvons mieux faire, en avant !

Robin ONGHENA
Conseiller municipal
Groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
r.onghena@bry94.fr

« Charte « promoteur » : promesse tenue ! »



Chères Bryardes, chers Bryards,

Au-delà du nombre de constructions que nous limitons (un seul permis accordé depuis notre élection et plus de 300 logements refusés), avec Monsieur le Maire, nous nous étions engagés à produire une charte qui encadre les constructions dans leurs aspects architecturaux et urbanistiques.

Dès l'élection, nous nous sommes mis au travail. Un an et demi plus tard, en décembre dernier, ont été votés en Conseil municipal la charte qualité construction et le cahier de recommandations architecturales. Ces deux documents, en complément du PLU, seront des outils supplémentaires pour préserver notre cadre et qualité de vie.

La charte a été élaborée grâce à votre participation mais aussi celle des professionnels (architectes, urbanistes, bailleurs, promoteurs). Ce document a pour but d'accompagner les opérateurs immobiliers, les bailleurs sociaux et les aménageurs vers une production de projets cohérents et respectueux des équilibres actuels de Bry. L'un des objectifs majeurs de la charte est, pour la municipalité, de contrôler et d'imposer une véritable qualité de construction à travers, notamment, le choix des matériaux.

Le caractère innovant de cette charte vient du fait que la Ville s'est engagée dans la démarche « Biodiversité + ». Cette démarche vise à sensibiliser aux enjeux environnementaux et ainsi favoriser la biodiversité à l'échelle du bâtiment, de la parcelle et de l'îlot pour engager, à terme, un processus de développement urbain plus vertueux et écologique.

Désormais, tout opérateur qui souhaite développer un projet de construction de logements collectifs sur le territoire devra être signataire de cette charte, et s'y conformer !

Quant au cahier des recommandations architecturales, il permettra d'accompagner les particuliers dans les rénovations de bâtis existants. Conçu par des architectes, ce document sera une véritable « boîte à idées » dans laquelle les maîtres d'ouvrage pourront piocher afin de faire évoluer leur propriété en harmonie avec le tissu urbain et notre cadre de vie.

Comptez sur nous pour poursuivre le travail au service du bien vivre à Bry.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et une bonne santé !

Rodolphe CAMBRÉSY
Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, Sécurité,
Démocratie participative et Vie administrative
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
r.cambresy@bry94.fr

⚠ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19. Le pass sanitaire est obligatoire pour y participer.

JEUDI 13 JANVIER

Visite guidée



LA CITÉ DE L'ECONOMIE (17^E ARR.)

Horaires : de 13h30 à 17h15

Nombre de places : 20

Tarif : 42€

+ d'infos : officetourisme-bry.fr

01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr



DIMANCHE 16 JANVIER

Concert

BALADES AU PIANO

Horaire : 15h

Lieu : Théâtre de Bry

Entrée gratuite avec participation libre

+ d'infos : voir article en page 13

MERCREDI 19 JANVIER

Jeunesse

ATELIER CRÉATIF (7-10 ANS)

Création de lanternes en papier dans le cadre du Nouvel an chinois.

Horaire : 16h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 4 janvier au 01 47 06 57 03



JEUDI 20 JANVIER

Conférence



FANTASMAGORIE À VENDÔME : LES FOLLES HEURES DE LA PLACE

Conférencière : Marjorie Haffner

Horaire : 14h30

Durée : 1 h 30 / 2 h

Lieu : Salle de l'Hôtel de Ville

Tarif : 10€/ personne

Conférence ouverte à tous, avec ou sans adhésion

+ d'infos : officetourisme-bry.fr

01 48 82 30 30 - ot.bry94@orange.fr



VENDREDI 21 JANVIER

Concert

VIBREZ AUX SONS DU GOSPEL

Horaire : 20h30

Lieu : église St Gervais - St Protais

Entrée gratuite avec participation libre

+ d'infos : voir article en page 13

« LA MORT, SI ON EN PARLAIT ? »

Organisé par l'Abry Philo

Horaire : 19h

Lieu : salle de la Garenne, 2 rue de la Garenne

Ouvert à tout public

Infos et réservations : bryphilo@gmail.com



MERCREDI 26 JANVIER

Jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lecture d'albums pour les enfants.

Horaire : 16h

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 4 janvier au 01 47 06 57 03

SAMEDI 29 JANVIER

Jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES (3-6 ANS)

Lecture d'albums pour les enfants.

Horaire : 10h30

Lieu : Médiathèque

Sur réservation, à partir du mardi 4 janvier au 01 47 06 57 03

LUNDI 31 JANVIER

Vie locale

CONSEIL MUNICIPAL

Horaires : à partir de 20h

Lieu : Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ J’ai 24 ans et j’aimerais passer mon permis de conduire, ai-je des aides par la Ville ? ”

☎ Joëlle P.

Notre réponse :



Une des nouveautés de ce mandat a été le lancement de nouveaux dispositifs d’aides financières auprès des jeunes, tels que l’aide au permis de conduire, ouverte aux 18-25 ans. Sur l’année 2021, 10 jeunes ont reçu une participation au financement de leur permis de conduire à hauteur de 750 euros, moyennant la réalisation de 30h citoyennes, au sein de différents services de la commune (Social, Petite-enfance, Espaces verts, Propreté...). L’objectif est de créer du lien intergénérationnel, par le biais des diverses missions proposées et de permettre ainsi de sensibiliser les jeunes aux problématiques citoyennes et environnementales. Une expérience professionnelle et humaine enrichissante, n’hésitez pas à nous contacter au 01 45 16 68 00 ! ■

“ À qui m’adresser pour la collecte de mes déchets organiques ? ”

📘 Claire B.

Notre réponse :

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a la charge exclusive de la collecte des déchets verts. Durant la période hivernale, elle se fait uniquement sur rendez-vous, et ce jusqu’au 15 mars 2022. Cette modification des modalités a été faite sur décision unilatérale du Territoire. Vous retrouverez toutes les informations sur son site internet : www.parisestmarnebois.fr/fr/collecte-des-dechets

Pour contacter l’Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois et prendre rendez-vous, vous avez la possibilité de composer le 01 48 71 59 13 ou de transmettre un courriel à l’adresse suivante : environnement@pemb.fr. Par ailleurs, la Ville initiera à la mi-janvier la collecte de bio-déchets sur le marché, avec une distribution de bio-seaux gratuits, afin de



permettre aux Bryards de trier leurs déchets organiques et de les déposer les mercredis et dimanches sur le marché dans les bacs prévus à cet effet. Les déchets collectés sont ensuite ramassés par le Territoire, l’objectif étant la sensibilisation à la réduction et à la revalorisation des déchets par les ménages (voir l’article page 11).

+ infos en mairie au 01 45 16 68 00 ■

“ J’ai déjà eu mes deux doses de vaccins, dois-je obligatoirement en faire une 3^e ? ”

✉ Racime S.

Notre réponse :

En effet, à compter du jeudi 15 janvier 2022, toutes les personnes de 18 ans et plus devront avoir reçues leur « 3^e dose » aussi appelée « dose de rappel », et ce, au maximum 7 mois suivant leur dernière injection de vaccin ou d’infection à la Covid pour bénéficier d’un pass sanitaire valide. Elles disposeront alors d’un nouveau QR Code, valide 7 jours après leur injection (s’il s’agit d’une 2^e dose), ou immédiatement s’il s’agit d’une 3^e dose ou plus. Pour les personnes ayant été vaccinées avec le vaccin Janssen, le délai entre les deux doses est réduit à deux mois maximum. Au-delà de ces délais, leur QR code sera désactivé automatiquement. Petite astuce pour connaître la date limite à laquelle vous devez recevoir votre dose de rappel pour ne pas perdre votre passe, rendez-vous sur le téléservice <https://monrappelvaccinocovid.ameli.fr/> mis en place par l’Assurance maladie. ■



PHARMACIES DE GARDE*

Samedi 1^{er} janvier
Pharmacie Centre commercial des Arcades
 Niveau 1 - 93160 Noisy-le-Grand
 01 43 04 70 60

Dimanche 2 janvier
Pharmacie de la Malnoue
 69 rue de Malnoue
 93160 Noisy-le-Grand
 01 43 05 20 24

Dimanche 9 janvier
Pharmacie Perard
 65 boulevard Alsace Lorraine
 94170 le Perreux-sur-Marne
 01 43 24 40 56

Dimanche 16 janvier
Pharmacie de la Mairie
 218 rue Pierre Brosolette
 93160 Noisy-le-Grand
 01 43 03 31 30

Dimanche 23 janvier
Pharmacie du Centre-ville
 43 Grande rue Charles de Gaulle
 94360 Bry-sur-Marne
 01 47 06 88 75

Dimanche 29 janvier
Pharmacie de la gare Nogent - le Perreux
 12 place Robert Belvaux
 94170 le Perreux-sur-Marne
 01 43 24 21 93

**Sous réserve de modifications de dernière minute.
 Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Mifrah Shikder, Romy Ziemniak, Emeline Guyot, Gaëtan Daudu, Olivia Roig, Nell Uzan, Salomé Prevot, Emmie Ganame

Mariages

Toutes nos félicitations à Arbia Ben Khodja et Romain Jeanneret, Shaney Joseph et Diaguilly Coulibaly, Clémentine Ekwabi Ejanjoum et Olivier Binois

Pacte civil de solidarité (PACS)

Toutes nos félicitations à Mélanie Martin et William Budon

Décès

Toutes nos condoléances pour les décès de messieurs Antoine Mathis, Georges Legros et Madame Lucie Lemaire

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
 Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
mail : mairie@bry94.fr
www : brysurmarne.fr

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112
 (numéro européen)

Urgences médicales
 Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
 Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

Emballages & papiers

Tous les jeudis matin

Déchets verts

Sur rendez-vous
01 48 71 59 13
environnement@pemb.fr

Déchets ménagers

2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants Collectifs

l vendredi /2 selon secteurs *

Individuels

sur rendez-vous au **0 800 611 544** (n° vert)

Déchèterie

Transférée à Noisy

9 rue de la Plaine
 Tous les jours sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

Tri des bio-déchets
sur votre marché

Récupérez
votre
bio-seau
gratuit
en mairie
(dès le 17/01)

LES MERCREDIS ET DIMANCHES
A PARTIR DU 16 JANVIER 2022